

S8 - Savoirs interdisciplinaires et leur didactique :
Expression artistique et corporelle

Acronyme :

PPIP2S8

Section :

INSTITUTEUR PRIMAIRE

**Activités
d'apprentissage :**

1. Éducation artistique : éducation musicale III
2. Éducation artistique : éducation arts plastiques III
3. Éducation corporelle et psychomotricité III

Nombre d'activités d'apprentissage :

3

CODE

S8

Programme

2BA

Niveau CFC

6

ECTS

5

Obligatoire

**Coordonnées
du/des
représentants
« UE » :**

DE VREESE Marc - mdevreese@he2b.be

**Unités
d'enseignement
prérequis :**

Néant

**Unités
d'enseignement
corequis :**

Néant

Autres connaissances et compétences requises :

Néant

Compétences visées :

- Disposer d'une culture générale suffisante afin d'éveiller l'intérêt des élèves au monde culturel, artistique et corporel
- Acquérir une aisance verbale, gestuelle et posturale
- Développer les compétences pédagogiques et relationnelles liées aux exigences de la profession
- Savoir transférer ses acquis dans une création personnelle

Objectifs :

Caractériser l'évolution d'une œuvre en lien avec les particularités biographiques de l'artiste
Utiliser des techniques de dessin dans une production personnelle
Outiller l'étudiant pour qu'il puisse utiliser l'activité motrice au profit de ses enseignements

Contribution au profil d'enseignement du programme :

Rigueur et précision des connaissances disciplinaires, basées sur les activités d'apprentissage données à la haute école, sur l'utilisation de sources fiables et sur une culture générale suffisante afin de pouvoir placer les champs disciplinaires dans un contexte ayant du sens pour l'enfant.

Acquis d'apprentissage :

Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques avec le savoir scientifique
Apprécier la qualité des documents pédagogiques
S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires
Mettre en œuvre des dispositifs didactiques

Bibliographie :

Néant

Pondération des activités d'apprentissage :

1) 2) 3)

Remarque :

L'unité d'enseignement S8 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « a participé » (P).

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

1. Éducation artistique : éducation musicale III

Acronyme : **PIIP2S705**

Pondération dans l'unité d'enseignement **40 %**

CODE **S8** Volume horaire **20 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

Travaux essentiellement pratiques, à vivre en profondeur et en introspection, sans jugement de soi ni des autres :
Impro théâtrale (vaste éventail d'exercices d'écoute mutuelle et de centrage de la voix parlée, des bruitages sonores et de la respiration) (éducation de « l'oreille musicale »)
Exercices de collaboration, d'esprit d'équipe (dans le style du CEMEA)
Productions de projets audio-visuels à court terme en petits groupes (une heure pour concevoir, aménager et présenter l'ensemble)
Productions artistiques interdisciplinaires à moyen terme en groupe-classe (12 heures de cours) faisant appel à toutes les compétences précitées comprenant en outre une initiation, sur le terrain, aux techniques cinématographiques (apprentissage par essai-erreurs)
Sensibilisation et exploitation du lien évident entre ce langage et celui de la musique
Alternance d'action, de manipulation et d'analyse

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Mises en situation essentiellement pratiques
Enseignement par essais-erreurs

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Notes de cours

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

Évaluation continue (60 %) : l'accent est mis sur l'évolution personnelle et le degré d'implication, sur la méthode que l'étudiant met en œuvre pour mener à bien le projet de groupe, en servant la cause commune tout en se respectant lui-même.

Travail (40 %) : reconstruire la théorie d'après les exercices vécus au cours

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

60 %

40 %

%

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Seul un travail sera demandé

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

100 %

%

2. Éducation artistique : éducation arts plastiques III

Acronyme :

PPIP2S806

Pondération dans l'unité d'enseignement

40 %

CODE S8

Volume horaire

20 heures

Quadrimestre

1

Langue d'enseignement

Français

Implantation :

Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

- Présentations du théâtre de papier
- Travail sur les associations d'idées par le biais du collage
- Situations pratiques de recherche à partir de matériaux, de techniques inspirées de l'art contemporain (collages, associations)
- Initiation à la technique du Kamishibai (cours interdisciplinaires)
- Structuration des principes techniques sur la base de l'analyse des expériences réalisées (fiches de travail)
- Propositions de pistes de transposition pour les classes du primaire dans différents lieux
- Réalisation d'un carnet de bord sous forme de livre-objet accordéon (début)

Méthodes
d'enseignement et
d'apprentissage :

- Présentation frontale de l'outil
- Construction pr 2 ou 3 du Kamishibai
- Mise en recherche par tâtonnement en vue de l'élaboration des premières planches
- Exploitation des techniques acquises en arts plastiques I et II
- Découverte du collage comme langage
- Intégration du cours dans une démarche interdisciplinaire (choix et découpage de textes)
- Méta-réflexion en petits groupes
- Présentation des productions et évaluations solidaires des travaux
- Retranscription du processus et évaluation individuelle du cours dans le carnet de bord documenté et réflexif (livre-objet, deuxième étape)

Supports
indispensables à
l'acquis des
compétences :

- Notes de cours
- Textes
- Extraits de sources diverses
- Matériel plastique dont revues, cartes postales, vieux livres, journaux à découper
- Carnet (livre à transformer)
- Cartons épais et de dimension assez grande
- Planches à découper

Supports éventuels à
l'acquis des
compétences :

Petits objets à transformer, feuilles aux textures diverses

Modalités d'évaluation pour la première session :

Évaluation continue sur la base du carnet

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

100 %

%

%

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Évaluation sur la base du carnet

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

100 %

%

3. Éducation corporelle et psychomotricité III

Acronyme : **PPIP2S807**

Pondération dans l'unité d'enseignement **20 %**

CODE **S8** Volume horaire **15 heures** Quadrimestre **1** Langue d'enseignement **Français**

Implantation : Rue Emile Vandervelde 3 à 1400 Nivelles

Contenus :

L'activité motrice au service du développement de compétences interdisciplinaires et transversales.
Éducation motrice intégrée.
Sensibiliser l'étudiant à son implication dans la construction de la santé par l'action motrice sur les élèves.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage :

Interactions entre les étudiants et l'enseignant
Réflexion et appropriation de la matière en sous-groupe
Cours magistraux/exposés oraux
Séances pratiques en salle

Supports indispensables à l'acquis des compétences :

Notes personnelles prises durant les séances

Supports éventuels à l'acquis des compétences :

Néant

Modalités d'évaluation pour la première session :

Réalisation d'une préparation et d'une présentation d'une leçon d'éducation motrice intégrée, en lien avec un autre cours (interdisciplinarité)

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

100 %

%

Modalités d'évaluation pour la deuxième session :

Réalisation d'une préparation et d'une présentation d'une leçon d'éducation motrice intégrée, en lien avec un autre cours (interdisciplinarité)

Évaluation continue

Travaux, interrogations

Examens

%

100 %

%